

## ➔ PRÉSENTATION DU 18E CAHIER DES AMIS DU VIEIL ALLANCHE



**ALLANCHE. Conférence et dédicaces.** A l'occasion de la sortie de son 18<sup>e</sup> cahier, l'association « Les Amis du vieil Allanche » invite à une conférence de Jean-Marc Moriceau, professeur émérite d'histoire à l'université de Caen-Normandie et président de l'Association d'histoire des sociétés rurales, sur le thème : *Paysans des montagnes : une histoire méconnue - Témoignages d'ici et d'ailleurs*, samedi 5 juillet, à 15 h 30, dans la salle Maurice-Jalenques. Elle sera suivie, à 17 h 30, de la traditionnelle présentation du nouveau cahier produit chaque année par l'association, intitulé *Cézallier, le grand dehors*, et d'une séance dédicaces des auteurs qui ont participé à son élaboration. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera l'après-midi. ■

**SAINT-LOUR. Concert.** Le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) Haute-Auvergne organise un concert de la chorale « Si on chantait », ouvert à tous, vendredi 4 juillet, à 20 heures, dans la chapelle de la résidence Notre-Dame. Il sera suivi d'un temps convivial. Entrée : 5 € ; adhérent RERS, gratuit. S'inscrire au 06.73.66.84.46. Informations par mail : [ressaintflour@gmail.com](mailto:ressaintflour@gmail.com) ■

## Saint-Flour ➔ Vie locale

**POLITIQUE** ■ Un prêt à taux zéro pour la rénovation testé et l'organisation des maisons France services revue

# Hautes Terres expérimente encore

**Court conseil communautaire, lundi soir, à Massiac. Mais marqué par deux délibérations importantes, en matière d'habitat et de services à la population.**

Yann Bayssat

**E**n ces temps caniculaires, beaucoup rêvent de rénovation énergétique. Mais n'ont pas forcément les fonds pour engager les travaux. Pour « faire un effet levier » en la matière, Hautes Terres communauté va donc tester « un dispositif expérimental, qui ne se faisait pas encore à l'échelle de la caisse Centre France du Crédit Agricole », selon le vice-président en charge des finances, Xavier Fournal. Car l'intercommunalité va s'associer à la banque, « celle de 50 % des habitants du territoire », pour payer les intérêts des prêts dédiés à ces travaux.

### Rénovation

Pour cette mesure, qui concernera les propriétaires occupants comme bailleurs, il faudra répondre aux conditions d'éligibilité des éco-prêts à taux zéro, mener des travaux d'amélioration de la performance énergétique, ne pas bénéficier d'aides de l'ANAH, et travailler avec des entreprises labellisées RGE. Hautes Terres va ainsi débloquer une enveloppe de 40.000 euros, dédiée à des prêts d'un montant de 10 à 20.000 euros, sur 10 à 15 ans. Et avec un bonus sur l'enveloppe si le logement était vacant. « C'est novateur, donc il faudra voir si cela correspond aux attentes des habitants, et



**RÉORGANISATION.** À Allanche, l'accueil commun entre France services et l'office de tourisme va être dissocié.

modifier le dispositif le cas échéant. On pourra aussi jouer sur l'enveloppe si les taux d'intérêt venaient à baisser », précisait Xavier Fournal.

« Cela ne peut qu'amener un plus pour notre territoire », appréciait le vice-président de Hautes Terres, mais aussi du département en charge du développement durable, Gilles Chabrier. « Le Cantal est très en retard en la matière, 60 % de nos logements, classés E, seraient inlouables d'ici 2032. Et Hautes Terres est un des territoires les plus touchés. » « Cela s'explique en partie, ajoutait Didier Achalme, président de l'in-

tercommunalité, parce que les critères énergétiques ne prennent pas en compte la spécificité de notre habitat en pierre, pourtant imaginé pour isoler. Ceci étant, ce système semble bon pour impulser des rénovations. » Même si la maire de Celoux, Frédérique Buchon, craignait que cela « rajoute des démarches compliquées, alors qu'obtenir des aides pour l'habitat est déjà difficile. » « Ce sera assez simple, lui répondait Xavier Fournal. Il s'agit de faire remplir un document aux entreprises, calqué sur celui des prêts à taux zéro. »

Par ailleurs, Hautes Terres va

revoir son système de maisons France services, qui lui est propre, avec un regroupement avec les offices de tourisme sous le label « Hautes Terres services et découverte ». Vice-présidente en charge du dossier, Danielle Gomot, expliquait pourquoi : « nous avons noué un partenariat fort, et qui fonctionnait, avec Hautes Terres Tourisme, en particulier sur les sites d'Allanche et Massiac. Pour preuve, la fréquentation des maisons France services est en hausse. Mais l'État a lancé des audits cette année, et celle d'Allanche a été étudiée. Trois critères de non-

conformité ont été relevés : une ouverture moins de 24 heures par semaine, une ouverture moins de 5 jours par semaine, et le fait qu'il n'y ait pas deux agents dédiés à l'accueil France services. Les audits vont se poursuivre, et Massiac pourrait être visité à l'automne. Après réflexion, nous pensons qu'il est important de garder le label France services, et la subvention annuelle de 55.000 € qui va avec. Il nous faudra donc augmenter l'amplitude horaire d'ouverture, sur cinq jours, recruter un agent pour Allanche, et deux pour les trois autres maisons de services (Massiac, Murat et Neussargues, ndlr). Et ce dès septembre, pour une durée d'un an. »

### « Bon sens »

Et le président, Didier Achalme, de préciser que « ces embauches nous coûteront moins cher que perdre la subvention. Nous n'embauchons que pour un an, car si les conditions d'aides venaient à changer, nous nous adapterions. Mais c'est dommage d'en arriver là : il y avait un accord oral sur notre organisation de bon sens, qui est remise en cause parce que, peut-être, ailleurs, il y a des dérives, mais pas ici. Aujourd'hui, l'État se défait sur les collectivités, avant de demain lui faire les poches. » ■

## ■ EN BREF

### RELAIS PETITE ENFANCE ■ Programme

Le Relais petite enfance (RPE) de Hautes Terres communauté propose des temps d'animations hebdomadaires aux enfants de 0 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Voici le programme :

**À Murat.** À 10 heures : atelier spectacle « Eau-là-là : cap sur des explorations artistiques autour de l'eau » avec Séverine Sarrias partagé avec l'accueil de loisirs intercommunal mardi 8 juillet et atelier « Échappée-lire » mardi 15 juillet à la médiathèque.

**À Neussargues-Moissac.** Ateliers « nature en extérieur » et « Transvasement » les vendredis 4 et 11 juillet, de 9 h 30 à 11 h 30 et « Compétences et jeux de doigts » avec Séverine Sarrias, vendredi 18 juillet à 10 heures, dans la salle polyvalente.

**À Massiac.** Atelier spectacle « Eau-là-là : cap sur des explorations artistiques autour de l'eau » avec Séverine Sarrias partagé avec l'accueil de loisirs intercommunal, mercredi 9 juillet, à 10 heures, au pôle enfance jeunesse. Sortie à la journée dans une ferme pédagogique de Montpeyroux jeudi 17 juillet (départ à 9 h 45, retour vers 16 heures - s'inscrire pour le 10 juillet, dernier délai). Atelier

« Échappée-lire », vendredi 25 à 10 h 30, et lectures et atelier collectif « A nous les vacances... » suivis d'un goûter partagé, jeudi 31 juillet, à 15 h 30, à la médiathèque.

**À Laveissière.** Atelier ludique partagé avec l'accueil de loisirs intercommunal, mardi 22 juillet, de 9 h 30 à 11 h 30, au plan d'eau.

**À La Chapelle-d'Alagnon.** Atelier « Jeux libres », vendredi 25 juillet, de 9 h 30 à 11 h 30, à l'extérieur de la salle polyvalente.

**À Albepierre-Bredons.** Atelier « Tortue magique », vendredi 29 juillet, de 9 h 30 à 11 h 30, dans la salle polyvalente.

**Les ateliers du mercredi.** De 9 h 30 à 11 h 30 : « Contes et merveilles » aujourd'hui et « Collage » le 30 juillet, dans la salle polyvalente de **Marceolat** ; « Construire en couleurs » le 9 juillet à **La Chapelle-Laurent** et « Crayonnage » le 23 juillet à **Saint-Poncy**. Spectacle « Dans le jardin de Martin » avec Laurence Calabrese partagé avec l'accueil de loisirs intercommunal, le 16 juillet, à 10 h 30, à **Allanche**.

Des permanences d'informations gratuites sont également proposées sur rendez-vous au 06.30.77.12.78 ; [rpe@hautesterres.fr](mailto:rpe@hautesterres.fr) pour Massiac et au 07.86.95.92.24 ; [rpe2@hautesterres.fr](mailto:rpe2@hautesterres.fr) pour les autres.